Initiation à la bureautique et à internet pour personne en situation de handicap visuel

RÉF | 8647

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Développer les compétences de base dans l'utilisation d'outils informatiques.

Programme

Ordinateur :

Hardware: Qu'est-ce qu'un ordinateur – Le PC, ses composantes internes, ses connectiques de base, ses périphériques entrées/sorties tels que l'imprimante, le clavier, la souris et les haut-parleurs.
Software : le système d'exploitation (OS)/logiciels et leurs rôles, les systèmes d'exploitations (OS) Windows et ses concurrents (Apple / Linux), l'Univers Windows, les fenêtres, la structure en dossiers et fichiers (arborescence), les raccourcis , la persistance des données : enregistrement sur le disque dur du PC, l'enregistrement sur un périphérique externe : disque dur externe/clé USB, l'enregistrement sur le cloud et sur l'ordinateur, le traitement de texte.

Internet

C'est quoi Internet – Le World Wide Web.

Les navigateurs Web : internet explorer, Mozilla Firefox, Google Chrome

Navigation sur Internet: les sites web, faire une recherche sur Google, création/utilisation/pièce jointe d'une boite mail à partir du navigateur

Tablette :

Hardware : explications sur les différentes tablettes du marché (Android/Ipad), utilisation de l'écran tactile de l'Ipad, software, l'assistant Virtuel : Siri, l'tilisation de la loupe – agrandissement, le clavier virtuel, les gestes en relation avec voice-over, persistance des données sur tablette, utilisation d'un traitement de texte

Internet : le navigateur Web : Safari, navigation du Web sur tablette Ipad.

Certification(s) visée(s)

Attestation de formation professionnelle

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

3 mois

Horaire

Mercredi et jeudi, en journée

Début

3 fois par an

Coût

Gratuit.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans

Avoir une déficience visuelle d'au moins 30% selon le barème officiel Belge des invalidités.

Etre reconnu comme personne en situation de handicap et inscrit au PHARE, AVIQ ou au VDAB

Etre demandeur d'emploi, travailleur ou allocataire INAMI, inscrit chez Actiris comme demandeur d'emploi et suivi par la GRAE

Connaître

Connaissance du français

Locomotion/Orientation : être autonome pour accéder aux locaux et s'orienter dans le bâtiment.

Praxie : Coordination de l’activité gestuelle.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez l'organisme.

Organisme

Ligue Braille - Centre de formation professionnelle & service d'insertion professionnelle et d'accompagnement
Rue d'Angleterre 57
1060 Saint-Gilles
Tél: 02 533 32 11
http://www.braille.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation